Envoyé en préfecture le 07/03/2024
Reçu en préfecture le 07/03/2024
Publié le
ID : 001-210101739-20240305-2024_035_DEL-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : CONVENTION AVEC PAYS DE GEX AGGLO D'AUTORISATION DE PASSAGE, D'AMÉNAGEMENT, DE BALISAGE ET DE MISE EN PLACE DE SIGNALÉTIQUE POUR VTT ET VTTAE (3.6)

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 mars à 18 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Patrice DUNAND, Maire.**

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de conseillers présents :	27
Nombre de conseillers votants :	33
Date de convocation du Conseil :	**26 février 2024**
Date d'affichage de la convocation :	**26 février 2024**

Présents : Monsieur DUNAND (maire), Mesdames COURT, GILLET, VANEL-NORMANDIN, ZELLER et Messieurs PELLÉ, VENARRE, CRUYPENNINCK, IVANEZ, DESAY (adjoints), Mesdames COSSARD, ASSENARE, CETTIER, HUSSON, LUZZI, VUILLIOT, CHARRE, GARNIER-SIMON et Messieurs CADOUX, DANGUY, ROBBEZ, PELLETIER, MOLINAS, SIGAUD, VAN VAEREMBERG, LEVITRE, JUILLARD (conseillers).

Pouvoirs :

Mme DA SILVA DIAMANTINO donne pouvoir à Mme HUSSON,
Mme GIET donne pouvoir à Mme COSSARD,
Mme REYGROBELLET donne pouvoir à Mme CETTIER,
M. MAZET donne pouvoir à M. ROBBEZ,
M. DUVILLARD donne pouvoir à Mme ZELLER,
M. BOCQUET donne pouvoir à Mme GARNIER-SIMON.

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Madame Dominique COURT.

Le conseil municipal,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le projet de convention d'autorisation de passage, d'aménagement, de balisage et de mise en place de signalétique pour VTT et VTTAE,

VU la note de synthèse,

CONSIDÉRANT la nécessité de conventionner avec les services de l'Agglomération afin d'autoriser le passage des Vélos Tout Terrain (VTT) et Vélos Tout Terrain à Assistance Electrique (VTTAE) sur un itinéraire existant et traversant le terrain communal cadastré C2 lieu-dit « Les Places Menoud »,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le projet de convention d'autorisation de passage, d'aménagement, de balisage et mise en place de signalétique pour Vélos Tout Terrain (VTT) et Vélos Tout

Ref. 201503 Berger-Levrault (1012)

Envoyé en préfecture le 07/03/2024
Reçu en préfecture le 07/03/2024
Publié le
ID : 001-210101739-20240305-2024_035_DEL-DE

Terrain à Assistance Electrique (VTTAE) sur le terrain communal cadastré (ou lieu-dit « Les Places Menoud »,

- **CHARGE** Monsieur le maire ou un adjoint délégué à signer ladite convention et toutes les pièces s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré, ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 05 mars 2024.

La secrétaire de séance,
Dominique COURT

Le maire,
Patrice DUNAND

MAIRIE DE GEX
01170

Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, télétransmise à la Sous-Préfecture de Gex le 07 mars 2024 et publiée sur le site internet de la ville de Gex le 07 mars 2024.